

Négocier l'intelligence artificielle ? La mise en objet de l'IA et ses modes de problématisation dans la négociation collective d'entreprise (2017-2026)

Nathalie Greenan, Silvia Napolitano et Justin Pillosio

L'intelligence artificielle (IA) est devenue un référent obligé des réflexions sur l'avenir du travail, et l'entreprise le lieu privilégié d'encadrement de ses usages. Mais ce principe d'une régulation au niveau de l'entreprise ne dit rien des formes concrètes qu'elle prend : comment l'IA est-elle effectivement intégrée et problématisée dans la négociation collective ?

À partir d'un corpus de 377 732 accords d'entreprise publiés sur Légifrance entre 2017 et 2026, dont 593 mentionnent l'IA, l'article mobilise des méthodes de fouille de textes et d'analyse lexicométrique pour saisir les opérations par lesquelles cette technologie est constituée en objet de négociation.

Les résultats établissent une progressive autonomisation de l'IA dans les négociations d'entreprise selon trois séquences : agrégée aux mutations numériques (2017-2020), recentrée sur la gouvernance des données et l'encadrement du télétravail (2020-2022), puis formalisée comme objet distinct (2023-2026). À cette autonomisation formelle correspond une hétérogénéité persistante des modes de problématisation : le prisme de l'emploi les organise largement — entre anticipation défensive des transformations et gestion active des compétences — tandis que les enjeux du travail réel restent largement absents.

Depuis peu, des accords de méthode esquissent une régulation graduelle des usages, mais restent portés par une convergence discursive récente, sans procéder d'une sédimentation institutionnelle. Loin d'une autorégulation par l'entreprise, les cadres juridiques établis de la négociation collective participent des orientations technologiques en interaction avec les configurations sectorielles propres aux organisations.

+ [Télécharger l'article au format pdf](#)



14 septembre 2026

+ [Télécharger l'article au format pdf](#)

Toutes les publications du CEET sont en accès libre et sous licence Creative Commons : Paternité - Pas d'utilisation commerciale - Pas de modification - CC-BY-NC-ND 4.0

<https://ceet.cnam.fr/publications/documents-de-travail/negociier-l-intelligence-artificielle-la-mise-en-objet-de-l-ia-et-ses-i>